



## **CÉRÉMONIE DE CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE DE L'OIT**

**(Organisation internationale du travail)**

---

**Allocution de Monsieur Christian NTSAY, Premier Ministre,**

**Chef du Gouvernement de Madagascar**

*11 avril 2019, Gymnase d'Ankorondrano, Antananarivo*

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais commencer mon discours en vous présentant les excuses de SEM. Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar, qui ne peut participer à cette cérémonie, en raison de la concomitance de deux événements de grande importance aujourd'hui et à la même heure. L'honneur m'échoit donc d'être parmi vous en ce jour de la célébration du Centenaire de l'OIT et de participer au « Tour du monde virtuel de 24 heures » que nous tous considérons comme un grand honneur et une fierté pour Madagascar.

En effet, le Gouvernement de Madagascar avec la population toute entière est heureux d'accorder un éclat particulier à cette cérémonie du Centenaire de l'OIT car nul n'a besoin de comprendre davantage que sans l'OIT, le monde et le monde du travail n'auraient pas atteint leur évolution d'aujourd'hui. Comme nous le savons, l'OIT est née et s'est bâtie sur la ruine de la Grande Guerre, au moment où les pays du monde recherchaient une civilisation de justice sociale.

100 ans après la création de l'OIT, il est autant de notre devoir d'apprécier le travail titanesque rendu possible grâce aux États membres, aux Organisations des employeurs et des travailleurs

pour mieux organiser et rendre viable et durable le monde du travail, que notre responsabilité de questionner l'avenir de ce monde du travail au regard :

- de la nature évolutive de l'organisation du travail requérant des normes plus adaptées,
  
- du développement relativement lent des politiques du marché du travail pouvant être mieux adaptées à l'emploi des femmes et des jeunes,
  
- de la quasi-impuissance du monde face aux enjeux de la migration effrénée des travailleurs qui souvent subissent malheureusement par ces temps actuels la traite des êtres humains,
  
- de l'importance accordée à la compétitivité illimitée des entreprises au point où cela affecte le système de protection sociale des travailleurs,
  
- de la faible qualité du dialogue social nous amenant à nous interroger sur la place et le rôle accordés aux Organisations des employeurs et des travailleurs.

C'est à travers ce constat de l'importance de l'existence de l'OIT pour faire face aux défis de la paix sociale dans le monde et au travers de ces réflexions sur l'avenir du monde du travail que je voudrais féliciter les Etats membres, les Organisations des employeurs et des travailleurs pour ce Centenaire. Je voudrais féliciter également, au nom du Président de la République, tous les employeurs et travailleurs de Madagascar pour les efforts continus pour la promotion du travail décent dans ce pays.

Mesdames et Messieurs,

Le Centenaire marque la maturité de l'Agenda du travail décent et une multitude d'objectifs atteints afin d'instaurer la justice sociale dans le monde.

Je note et j'apprécie particulièrement le thème choisi pour cette célébration : « Ensemble pour un meilleur avenir du travail ». Comme je l'ai dit plus haut, l'avenir suscite toujours des questionnements et des réflexions même si de nos jours, les inventions et innovations humaines cherchent à le prédire. Ce thème est important car il incite encore plus tous les acteurs du monde du travail, que nous sommes, à œuvrer ensemble pour promouvoir davantage le travail décent.

Un meilleur avenir du travail, c'est un avenir où la justice sociale règne et je réaffirme qu'il n'y aura pas de paix sociale sans justice sociale.

Mesdames et Messieurs,

A Madagascar, la Politique Générale de l'Etat repose sur des priorités au cœur desquelles figure la promotion du travail décent pour tous. Aujourd'hui, le défi majeur est de faire de la jeunesse malgache fortement appauvrie en levier de développement et en vecteur de paix et de justice sociale. Cette transformation doit se faire par le biais des initiatives de promotion de l'emploi en leur faveur.

SEM. Andry RAJOELINA, Président de la République, dans les 13 velirano ou engagements qu'il a pris devant le peuple et repris dans la Politique Générale de l'Etat adoptée le 31 janvier 2019 dernier, impulse aujourd'hui une nouvelle vision pour la modernisation de Madagascar.

Dans ce cadre, le pays va s'engager dans une politique d'industrialisation sur l'ensemble du territoire en privilégiant une création massive d'emplois modernes et privés. Cela nécessite la mise en place d'instruments de financement plus appropriés pour stimuler les investissements et relancer plus efficacement l'économie.

L'entrepreneuriat des femmes et des jeunes constitue également un volet important de la politique de l'Etat. A cet effet, le Programme « Fihariana » est déjà conçu pour que les femmes et les jeunes porteurs de projets de création d'entreprises puissent bénéficier des mécanismes de financement et d'accompagnement mis en place par le programme. A cet égard, les femmes et les jeunes qui auront choisi l'agriculture et l'élevage pourront se voir octroyer des terrains classés comme des titres verts.

La modernisation de Madagascar va être soutenue par de nouveaux programmes de construction, notamment avec la création de nouvelles villes, de nouvelles centrales d'électricité utilisant les énergies renouvelables, de logements sociaux, de nouveaux ports et aéroports, des chemins de fer, des infrastructures rurales de production, de nouvelles routes et pistes, de nouveaux sites touristiques, des infrastructures scolaires, des hôpitaux, des infrastructures sportives, des infrastructures à vocation culturelle. Le secteur de la construction créera dans les années à venir des emplois massifs sur l'ensemble du territoire dont vont bénéficier les jeunes en quête d'emplois.

Le pays a besoin ainsi de préparer de façon structurée l'employabilité des jeunes pour mieux les adapter au besoin du marché du travail. Une politique active du marché du travail va être développée pour que des appuis en intermédiation entre l'offre et la demande d'emplois puissent guider et aider les jeunes dans leur recherche d'emploi, pour que de nouveaux centres de formation de qualité soient mis en place dans les régions ciblées, pour que l'accès à l'éducation pour tous soit garanti par l'Etat et obligatoire pour les enfants et les jeunes. Il convient donc de donner à chaque jeune sa chance pour son avenir et sa place dans le monde du travail.

Enfin la modernisation de Madagascar passe aussi par le changement de la gouvernance du pays en matière de lutte contre toutes les formes de traite des êtres humains.

L'Etat condamne vigoureusement la traite des êtres humains, notamment les pires formes du

travail des enfants, l'esclavagisme moderne et le travail forcé dans la migration professionnelle. SEM. le Président de la République a récemment pris la ferme décision de protéger et rapatrier 137 femmes travailleuses domestiques du Koweït et qui ont fait l'objet de traite inacceptable. Madagascar vient de ratifier 4 Conventions techniques de l'OIT pour permettre de renforcer son arsenal juridique pour mieux lutter contre cette traite des êtres humains comme les Conventions 143, 181 et 189 ainsi que le Protocole n°29 relatif au travail forcé. L'appartenance de Madagascar à l'Alliance 8.7 prouve notre engagement commun pour rendre la dignité et la fierté à chaque enfant malgache.

Mesdames et Messieurs,

Des progrès ont été réalisés mais beaucoup reste à faire pour promouvoir le travail décent à Madagascar. Nous sommes les artisans des 100 prochaines années, et je lance un appel fort à tous les acteurs du monde du travail sans exception, à tous les partenaires et amis de Madagascar, pour qu'ensemble nous fassions de la justice sociale une réalité de ce pays. Que ce Centenaire de l'OIT soit le début de l'accomplissement de notre rêve, celui d'avoir une paix sociale et une vie décente pour chaque Malagasy.

Sur ce, je déclare ouverte cette journée de célébration du Centenaire de l'OIT à Madagascar.

Je vous remercie./.